



Économie

Tous les micro-entrepreneurs ne démarrent pas leur activité... et moins d'un tiers sont actifs à trois ans

Le régime de micro-entrepreneur (auto-entrepreneur jusqu'en 2014) offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique sous certaines conditions, notamment des plafonds de chiffre d'affaires.

Dans *Insee Première* n° 1963 de juillet 2023, Sylvain Juliachs (Insee) analyse la situation, trois ans plus tard, en 2021, des micro-entrepreneurs immatriculés au cours du premier semestre 2018 ⁽¹⁾. Cette année-là, 749 000 entreprises ont été créées en France, dont 399 000 sous le régime du micro-entrepreneur, soit 53 % des créations. Les micro-entrepreneurs de 2018 se trouvent surtout dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (19 %), le commerce (16 %), les transports et l'entreposage (12 %)...

Le propos de l'auteur n'est pas d'apporter un jugement sur la pertinence du dispositif – il s'en tient strictement aux faits statistiques. Ainsi, près d'un tiers des micro-entrepreneurs (32 %), immatriculés au premier semestre 2018, sont encore sous ce régime en 2021. Cependant, tous n'ont pas démarré leur activité économique : seulement 69 %. Si l'on retient uniquement ceux-ci, 46 % sont pérennes à trois ans.

Cette pérennité dépend fortement du secteur d'activité. Parmi ceux ayant effectivement démarré, alors que la moyenne est de 46 %, le taux de pérennité à trois ans est de 60 % dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale, de 59 % dans l'industrie et de 58 % dans les « autres activités de services aux ménages ». Quasiment les mêmes secteurs d'activité sont ceux où le taux de démarrage est le plus élevé : alors que la moyenne est de 69 %, le taux atteint 82 % dans la santé humaine et l'action sociale, ainsi que dans l'industrie. À l'opposé, dans les transports et l'entreposage, le taux de démarrage n'est que de 49 % et parmi les micro-entrepreneurs de ce secteur d'activité, ayant démarré leur activité, le taux de pérennité n'est que de 24 %.

L'auteur observe que la pérennité est plus solide quand l'activité est exercée à titre principal ; quand le créateur a bénéficié d'au moins un dispositif d'aide à la création d'entreprise ; quand le créateur est une femme... En outre, les taux de démarrage et de pérennité augmentent avec l'âge du créateur.

L'étude de Sylvain Juliachs porte sur la période qui inclut la crise sanitaire de 2020. L'activité des deux tiers des micro-entrepreneurs en aurait été pénalisée. L'auteur montre le type de difficultés rencontrées, l'impact des dispositifs de soutien, le niveau de reprise de l'activité après la crise sanitaire.



La pensée hebdomadaire

« Il n'est plus temps d'ergoter sur l'unité ou l'efficacité de l'Union européenne (c'est une spécialité locale, qui d'ailleurs nous pousse toujours à faire mieux !), il n'empêche que les Européens ont fait preuve, dans l'urgence [la guerre en Ukraine], d'une réelle efficacité, d'une unité et d'une volonté commune jusqu'ici rarement vues. »

Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert-Schuman, « Une Europe réveillée, unie et plus utile que jamais », *Ouest-France* du 15 mars 2023.

(1) – « Près de la moitié des micro-entrepreneurs ayant démarré leur activité en 2018 sont encore actifs trois ans après » (4 pages).



La représentation de la société française que renvoie la télévision

En juillet 2023, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) a remis au Parlement un rapport portant sur « la représentation de la société française dans les médias »⁽¹⁾. À cet effet, elle a visionné 2 700 programmes diffusés sur dix-neuf chaînes de télévision. La méthode consiste à indexer, dans chaque émission observée, toutes les personnes qui apparaissent à l'écran et qui s'expriment, quels que soient la durée de cette apparition et le temps de parole. L'Arcom a ainsi indexé 47 000 locuteurs, selon sept critères : l'origine, le sexe, le handicap, la situation de précarité, la catégorie professionnelle, l'âge et le lieu de résidence.

Dans son rapport, l'Arcom souligne que les personnes perçues comme « non-blanches » ont été représentées à hauteur de 15 % à la télévision en 2022. Leur présence sur les chaînes d'information en continu est plus faible (9 %). La représentation qualitative de ces personnes demeure inégale avec des rôles d'importance, mais à connotation négative.

La part des femmes qui s'expriment à l'écran peine à augmenter sur les antennes au fil des années (39 %). Leur proportion est plus importante sur les chaînes historiques (42 %). La sous-représentation des femmes s'accroît si on cumule plusieurs critères de discrimination : par exemple, parmi les personnes perçues en situation de handicap sur les antennes, seulement 25 % sont des femmes...

Entre cinq et six écrans par foyer en moyenne (2022)

Les écrans permettant de visionner les contenus audiovisuels se sont multipliés au sein des foyers pour se stabiliser à 5,6 écrans par foyer en moyenne au second semestre 2022. Le téléviseur demeure le support de visionnage le plus répandu, avec 90,1 % des foyers équipés, malgré une baisse tendancielle (- 2,4 points en trois ans). Il devance toujours l'ordinateur (86,2 %) qui reste stable, et la tablette (46,9 %). Le *smartphone* poursuit sa progression avec 81,9 % des individus de 11 ans ou plus équipés (+ 6,5 points en trois ans).

Les foyers situés dans de petites agglomérations, dont la personne de référence est plus âgée (50 ans ou plus) et CSP-, sont les plus équipés en téléviseur, tandis que les foyers dont la personne de référence est plus jeune sont nettement surreprésentés parmi les non équipés, témoignant d'une forme de rupture générationnelle dans les usages.

La représentation du handicap atteint pour la première année la barre de 1 %, ce qui reste très peu au regard du nombre de personnes en situation de handicap en France. Le handicap est surtout représenté dans les fictions (71 %).

En 2022, la forte baisse de la présence des populations ultramarines à l'écran s'est poursuivie (1 % du total des personnes indexées). Leur présence est de 7 % sur les chaînes de France Télévisions, mais elles sont surreprésentées parmi les rôles secondaires, à connotation négative.

Les habitants des centres-villes historiques sont très largement représentés (51 %), contrairement à ceux des banlieues (3 %). Les habitants des villages représentent 15 % des personnes à l'écran (- 3 points par rapport à 2021). L'année 2022 est marquée par une progression de la représentation des quartiers périphériques de pavillons et de petits immeubles (30 %).

Les plus de 65 ans représentent 6 % des personnes indexées alors qu'elles sont 21 % en France. Le taux pour les plus de 65 ans descend à 3 % dans les fictions. L'Arcom observe une situation similaire concernant les plus jeunes.

Les catégories socioprofessionnelles supérieures (CSP+) sont surreprésentées (74 %, contre 28 % de la population française), avec une forte présence dans les émissions d'information en plateau, au détriment des catégories inférieures (CSP-), représentées à hauteur de 11 % (contre 27 % de la population), et des inactifs (16 %, contre 45 % de la population).

Enfin, la représentation des personnes en situation de précarité s'améliore à la télévision (1,4 % des personnes indexées, contre 0,8 % en 2021). Parmi elles, les femmes sont surreprésentées, ainsi que les plus jeunes. Les personnes en situation de précarité occupent proportionnellement plus de rôles à connotation négative que l'ensemble des personnes indexées.

L'Arcom ne retient pas pour ses observations le critère des préférences sexuelles. Par contre, pour 2023-2024, elle prévoit d'intégrer le critère de la corpulence.



(1) - <https://www.arcom.fr/sites/default/files/2023-07/>

[Représentation de la société française à la télévision et à la radio Exercice 2022 et actions 2023.pdf](#) (215 pages).